

Nicoll reçoit le Décibel d'Argent 2014 Matériaux et Systèmes constructifs

Couronnant les initiatives les plus innovantes en matière de lutte contre le bruit, le concours des Décibels d'Or est organisé depuis 25 ans par le CNB (Conseil National du Bruit). Mercredi 10 décembre 2014, **Nicoll** s'est vu décerner le trophée du Décibel d'Argent, catégorie Matériaux et Systèmes constructifs. Une véritable reconnaissance pour **Nicoll**, leader ayant toujours innové pour apporter plus de confort et de performances dans ses métiers d'expertise du bâtiment, du sanitaire et de l'environnement.



À Benoît Hennaut, Directeur Général **Nicoll** et Vice-président de **Nicoll** International de déclarer : « Cette récompense consacre toute l'expertise **Nicoll** et son investissement permanent en matière de R&D. Plus de 100 collaborateurs œuvrent ainsi quotidiennement dans nos équipes pour développer des réponses parfaitement adaptées aux besoins spécifiques de chacun de nos marchés, à la quête de toujours plus de confort. Plus qu'un credo, le génome de l'innovation chez **Nicoll** s'incarne dans une recherche et une optimisation perpétuelles de la fonctionnalité des produits. Ainsi, **Chutaphone®** et **Chutunic® Acoustique** apportent une garantie de confort acoustique remarquable, qu'il s'agisse d'habitats résidentiels et collectifs comme des besoins du monde hospitalier (hôpitaux, cliniques, EPADH) ou encore du tertiaire (hôtels, bureaux...). » Et de conclure : « Avec plus de 100 brevets déposés à ce jour et une quarantaine de projets en cours de développement, **Nicoll** démontre son investissement permanent à apporter de la valeur ajoutée à ses clients. »

Silence et performances avec Chutaphone® et Chutunic® Acoustique

Placé devant l'insécurité, le bruit, est considéré comme la première des nuisances. Face à ces problématiques, la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) a fixé des niveaux de performance acoustique obligatoire à atteindre afin d'améliorer le confort sonore des habitations individuelles et collectives. Depuis janvier 2000, la norme des maxims sonores prévoit un niveau d'isolement phonique (indice LnAT) inférieur à 35 dB(A) dans les cuisines, les salles d'eau et les toilettes. Dans sa recherche permanente d'innovation au service du confort,



Nicoll a conçu des systèmes d'évacuation (tubes, colliers, brides, coudes et culottes) aux hautes performances : **Chutaphone®** et **Chutunic® Acoustique**.

→ Chutaphone® : LA nouveauté pour l'acoustique en séparatif

Système acoustique séparatif, cette toute nouvelle gamme et sa panoplie complète d'accessoires (colliers, brides, tubes...) répond parfaitement aux exigences de la NRA et des DTU plomberies. Le système **Chutaphone®** offre des performances acoustiques exemplaires quelle que soit la configuration du chantier (en chute droite, en dévoiement à 90 ° ou en dévoiement double à 45 °). Les valeurs acoustiques obtenues (issues des essais du CSTB) mettent en lumière de bien meilleurs résultats qu'avec l'utilisation de tubes PVC classiques.

→ Chutunic® Acoustique et sa nouvelle culotte Chutunic® Maxicompact

Fort du succès rencontré depuis 2005 avec les tubes et raccords du système **Chutunic®** (pour les évacuations des EU et EV sur une seule et même chute), **Nicoll** innove encore et propose une nouvelle génération de culotte : la **Maxicompact**. Grâce à 3 orientations possibles **Nicoll** répond à toutes les configurations et à presque tous les cas de figures. Garante d'une grande modularité rationalisant les stocks, cette culotte revendique également une mise en œuvre aisée et en toute sécurité grâce, entre autres, à sa compacité.

Le Décibel d'Or, récompense nationale et reconnaissance

Depuis presque 25 ans, le concours des Décibels d'Or, organisé par le Conseil National du Bruit (CNB*), vient distinguer les initiatives les plus innovantes dans le domaine de la lutte contre le bruit, qu'il s'agisse d'actions remarquables menées par une commune, une entreprise, une association ou un établissement scolaire, ou de produits, technologies ou réalisations dont les qualités acoustiques seraient significatives.

Les Décibels d'Or couronnent deux lauréats (or et argent) dans chacune des 5 catégories : ● Recherche ● Villes et territoires ● Prévention et sensibilisation ● Produits et nouvelles technologies ● Matériaux acoustiques.

*Le Conseil national du bruit (CNB) est une instance de concertation et de conseil placée auprès du ministre chargé de l'environnement, qui rassemble tous les acteurs concernés par la lutte contre le bruit. Créé en 1982, cet organisme comprend 48 membres titulaires, nommés pour trois ans par le ministre chargé de l'environnement, les différents départements ministériels, les organisations syndicales et professionnelles, les entreprises, les associations et les personnalités qualifiées concernés par la lutte contre le bruit. Il est présidé, depuis le 11 février 2013 par Christophe Bouillon, député de la Seine-Maritime. Le CNB peut être amené à émettre un avis sur toute question relative à la lutte contre les nuisances sonores et à l'amélioration de la qualité de l'environnement sonore. Il figure parmi la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable.

Filiale du groupe Aliaxis, un des leaders mondiaux de la fabrication et de la commercialisation de produits plastiques pour le bâtiment, l'industrie et les travaux publics, **Nicoll** occupe, depuis plus de 50 ans, la place de premier fabricant européen de produits en matériaux de synthèse. Spécialisé dans l'injection et l'extrusion, **Nicoll** double sa haute technicité d'une politique très avancée de créativité et d'innovation. Les certifications ISO 14001 et ISO 9001 version 2000 confirment l'engagement qualitatif de **Nicoll** et son souci permanent de préserver l'environnement.

Pour toute information complémentaire :



BÂTIMENT - SANITAIRE - ENVIRONNEMENT
37, rue Pierre-et-Marie-Curie - BP 10966
49309 Cholet Cedex
Tél. 02 41 63 73 83 - Fax 02 41 63 73 84
www.nicoll.fr